



Affiliated to the World Union for Progressive Judaism  
Member of the European Union for Progressive Judaism

## KEHILAT GESHER

La synagogue franco-américaine de Paris  
The French American synagogue of Paris

7 rue Léon Cogniet, 75017 PARIS  
Site web : [www.kehilatgesher.org](http://www.kehilatgesher.org)  
Tél. : +33 9 53 18 90 86

Courriel : [contact@kehilatgesher.org](mailto:contact@kehilatgesher.org)

Permanence bureau : 10h00 à 13h00  
du lundi au vendredi

Office hours: 10:00 am to 1:00 pm  
Mon-Fri

Permanence du rabbin / Rabbi's office hours  
Sur rendez-vous / By appointment only

[rabbi@kehilatgesher.org](mailto:rabbi@kehilatgesher.org)  
+33 6 07 37 91 92

### SERVICES/OFFICES

Vendredi soir à 19h / Fri night at 7 pm  
Samedi matin à 10h30 / Sat morning at 10:30 am

### Conseil d'Administration

**Anne Sebbag**, Présidente

**Margie Rynn**, Vice-présidente

**Pierre Elkaim** Trésorier

**Jean Paul Chouchan** Secrétaire

**Colette Arfi, Marjorie Bernstein, Elizabeth Brahy, Isabelle Krönert, Aleksander Kaufmann, Deborah Lopatin, Eric Reiss, Jennifer Schenker, Gisèle Taubert, Mia Vieyra Tom Cohen** membre ex officio  
**Marilyn Yakowitz** Présidente de KG USA

### • Comité d'adhésion et des nouveaux membres

Jennifer Schenker, Deborah Lopatin

### • Comité d'éducation

Aleksander Kaufmann

### • Comité de la culture

Isabelle Krönert, Mia Vieyra

### • Comité de la communication

Elizabeth Brahy, Margie Rynn et Anne Sebbag

### • Comité de la sécurité

Jean-Paul Chouchan et Barbara Genevax

### • Comité de gestion des locaux

Anne Sebbag

### • Comité "KG AVENIR - projet bâtiment"

Eric Reiss, Anne sebbag, Pierre Elkaim, Gisèle Taubert et Pascal Grabli, architecte

### • Responsable de Netzer (jeunes juifs libéraux)

Etienne Kerber

### • Responsable de "Group Neshama"

(projets d'entraide et d'action sociale de KG)

Sandra Abramson

### Rabbin :

Tom Cohen

### Directeur du Talmud Torah :

Javier Leibiusky

### Secrétaire de la communauté :

Jacqueline Donovan

Passerelle Editor: Nicole Subias

Passerelle layout: Liat Kushner Richman

Proofreaders: Nicole Subias

Webmaster: Marc Saffar

La Passerelle  
קהילת גשר



Affiliée à l'Assemblée du judaïsme liberal  
Membre-fondateur de la Fédération du judaïsme liberal francophone

## LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



Peut-on changer le monde en l'illuminant ?

Hanouccah est une fête qui ne figure pas dans la Bible. Ce n'est pas Dieu qui l'a établie mais les rabbins qui l'ont instituée.

À Hanouccah nous commémorons une délivrance miraculeuse. L'histoire est connue de tous.

Hanouccah et la Lumière ? Hanouccah et la Résistance ? Selon les exégètes ou les penseurs juifs les interprétations sont nombreuses, nombreux aussi les rites et les coutumes. Mais ce qui caractérise Hanouccah c'est son intemporalité. Hanouccah inspire les juifs de tous bords, des temps anciens aux temps modernes et a ainsi servi de modèle aux « martyrs » comme aux « résistants ».

Aujourd'hui l'image de la Lumière qui repousse l'obscurité doit rester présente à nos esprits. Notre siècle est-il toujours un siècle de lumière menacé par l'obscurantisme de certaines civilisations ?

Ce dangereux constat peut sembler simpliste, ressassé. En parler, l'écrire, le rapporter, doit nous maintenir en éveil ; marteler les esprits n'est jamais vain, bien au contraire, les mots peuvent être assimilés à des faits de résistance. Écrire, transmettre, raconter mais aussi alerter, être clairvoyants et vigilants.

Nous avons des écrivains, essayistes, philosophes, des rabbins, prêtres et imams qui résistent par la parole et l'écriture.

Avec eux, en allumant les bougies de Hanouccah, nous résistons ; Hanouccah nous rappelle notre mission : résister, éduquer et nous maintenir dans la lumière.

La lumière, tout naît de la lumière ...

La lumière éclaire, la lumière illumine les esprits et les cœurs.

À Kehilat Gesher, par nos actes, par nos pensées, la lumière doit toujours irradier, être toujours plus intense, et ainsi attirer pour nous rassembler.

Hag Hanouka same'ah

Anne Sebbag, Présidente



## Le Coin du Rabbin

# « ÊTRE UN BON JUIF OU ÊTRE UNE BONNE PERSONNE »

Lorsqu'il est question de leurs enfants, les parents (et aussi les grands-parents) disent souvent qu'ils espèrent qu'ils deviendront en grandissant « *des mensch* » en yiddish, de vrais êtres humains ou communément parlant, « de bonnes personnes ». Cependant, je pense que le judaïsme dirait que cela ne suffit pas ! Notre tradition en attend plus, elle nous demande d'en faire des *mensch* juifs.

Mes idées sont fondées sur plusieurs suppositions. La conviction que le judaïsme est un système avancé et très développé de prescriptions comportementales, dont le but est de faire de l'individu pratiquant « une personne meilleure ».

J'aurais pu aussi facilement dire « une bonne personne », mais je pense que cette expression n'aurait pas reflété tous les bénéfices que j'associe à une vie juive. Une bonne personne est quelqu'un qui fait la charité, est juste en affaire, respectueux et tolérant pour les autres, et qui pratique la modération en toute chose (votre liste peut être plus longue).

Quelle est donc la différence entre une bonne personne et un bon juif ?

La différence est plus une question de degré que d'essence d'un être. Cette idée est confirmée par le fait que nous connaissons tous des individus que nous qualifierions de « bons » et qui ne sont pas juifs. Par conséquent, en plus des actions qu'une bonne personne accomplit, le bon juif pratique aussi des rites et des coutumes (réciter une bénédiction avant de manger ou respecter le chabbat ou faire partie d'un *minyane*, par exemple)

Une question se pose d'emblée : quel est l'intérêt supplémentaire de ces pratiques ? En d'autres termes, que peuvent ajouter ces rites et ces coutumes au fait d'être bon ?

Suite...

Tout d'abord, les rites peuvent nous rendre conscients d'idées que nous n'avions pas considérées auparavant. Ils sont censés nous procurer une boussole éthique et sont supposés renforcer et symboliser nos soucis éthiques, par exemple, le rôle de la *cachroute* est d'être une expression claire de notre sensibilité face au traitement des animaux et leur rôle dans notre système nutritionnel. (Nous devrions bien sûr nous entretenir de l'attitude à avoir lorsque certains rites ne reflètent plus notre conscience éthique, mais réservons cela à une autre fois).

Deuxièmement, la pratique de rites et coutumes nous aide à développer un sentiment de partage et de communauté, nous liant les uns aux autres.

Troisièmement, les actes juifs deviennent une manière active d'exprimer notre spiritualité. Ils deviennent notre vocabulaire éthique spécifique, enraciné dans notre passé ancestral et nous lient à lui - passé à travers lequel nous pouvons réagir aux instants transcendants qui touchent nos vies.

Enfin, l'éthique peut être comparée à des fleurs, lorsqu'elles sont connectées à leurs racines, elles bourgeonnent et fleurissent année après année, coupées de leurs racines, il se peut qu'elles soient encore belles, mais elles finiront par se flétrir et mourir. Ainsi en est-il des personnes, si nous nous coupons de la source de notre expression morale, la tradition et la pratique juive, la perspicacité éthique acquise depuis des générations peut continuer, mais la question est : pour combien de temps ?

J'attends vos réflexions et réactions à ce sujet, comme nous continuons ensemble à essayer de construire un « *Guesher* », un pont entre notre vie de tous les jours et nos racines.

Bonne fin d'année civile, rabbin Tom



# LA POESIE JUIVE FRANCOPHONE (3ÈME PARTIE) PAR FRANCIS LEDER

Je vous propose, pour ce 3<sup>ème</sup> épisode de nos excursions en poésie, de lire un extrait d'un poème écrit dans des circonstances particulières : la capture et l'emprisonnement de son auteure résistante : Je trahirai demain de Marianne Cohn (1922-1944) :

Il me faut la nuit pour me résoudre,  
Il ne me faut pas moins d'une nuit  
Pour renier, pour abjurer, pour trahir.

Pour renier mes amis,  
Pour abjurer le pain et le vin  
Pour trahir la vie  
Pour mourir.

Je trahirai demain, pas aujourd'hui.  
La lime est sous le carreau,  
La lime n'est pas pour le barreau,  
La lime n'est pas pour le bourreau,  
La lime est pour mon poignet.

Je voudrais, là encore, relever ce que le poème propose d'intrinsèquement juif par lui-même, par-delà l'aspect tragique du sujet autobiographique d'une résistante prisonnière qui pense au suicide pour se soustraire à la torture (ce qui n'arriva pas, Marianne Cohn a été assassinée par ses bourreaux, lors de sa 2<sup>ème</sup> arrestation !).

Tout d'abord, le fondement du poème, qui lui donne son titre : la problématique de la trahison. Il y a, à l'évidence, un double-sens qui s'impose ; la trahison, c'est la dénonciation des complices attendue par ses geôliers, mais surtout la trahison de ses propres valeurs que représente le suicide annoncé « abjurer le pain et le vin » qui symbolisent incontestablement la pratique religieuse...

## Suite...

Notons aussi l'adverbe « demain » qui veut, en réalité, dire « jamais » dans le langage des bourreaux, rappelons-nous ce que disait Primo Lévi : « au camp, “jamais” se disait “morgen früh” », ce qui dit combien la volonté de réduire les hommes passait aussi par l'abolition de l'espoir ! Mais ceci est (presque) une digression...

Ce en quoi ce poème est structurellement juif, consiste, à mon avis en cette cadence anaphorique de 4 vers : « pour..., pour..., pour..., pour... » et « la lime..., la lime..., la lime..., la lime ». Traditionnellement, la pensée française se structure en 3 temps, par exemple, un plan d'analyse philosophique classique repose sur un triptyque : thèse / antithèse / synthèse... La valeur 3 dans la structuration de la pensée française est ancienne : l'héritage catholique qui propose une référence suprême au Père, au Fils et au Saint-Esprit, mais la révolution et la république proposent également un trinôme de valeurs : liberté, égalité, fraternité !

A la manière juive, les réflexions sont plutôt fondées sur des jeux de 4 réponses possibles, à l'exemple des 4 enfants du seder de Pessah. On peut trouver une autre illustration avec les 4 végétaux de Soukkoth : l qui offre senteur et saveur, l qui est parfumé mais insipide, l qui ne sent rien mais a bon goût et l qui n'a ni parfum ni saveur, symbolisant respectivement les juifs qui connaissent la loi et pratiquent les bonnes actions, ceux qui connaissent la loi mais ne l'appliquent pas, ceux qui font le bien mais n'étudient pas et enfin ceux qui sont dans l'ignorance de la loi et de la morale et qui sont indifférents à leur prochain...

On peut bien entendu penser au tétragramme, comme référence absolue du judaïsme... ou encore évoquer ici l'écriture kabbalistique de la lettre à 4 branches... mais nous nous éloignerions de notre sujet... Je vous invite à évoquer ce sujet avec votre rabbin préféré !

Enfin, pour mémoire, je voudrais citer Léon Halévy, poète romantique puis parnassien, (et par ailleurs frère de Fromental Halévy, librettiste de La Belle Hélène de Jacques Offenbach, entre autres) qui a publié en 1817 dans L'Israélite français, parmi de nombreux bijoux romantiques, un poème à la gloire de Dieu en 12 (3x4) strophes et un autre en respect de la Patrie en 3 strophes. Je ne peux pas imaginer qu'il ne s'agisse que de hasard et que quelque symbole ne se cache derrière cette mesure numérique. Cette hypothèse est indémontrable et vous pouvez penser que j'exagère ou que je vais chercher de la judéité dans des détails sans importance, mais, même sans être un kabbaliste spécialisé dans la pratique de la guématria, on ne peut ignorer l'importance de la numération dans les textes juifs, et selon ce critère, ce poème de Marianne Cohn se révèle très imprégné de culture et de pratique juives, au-delà de son sujet...

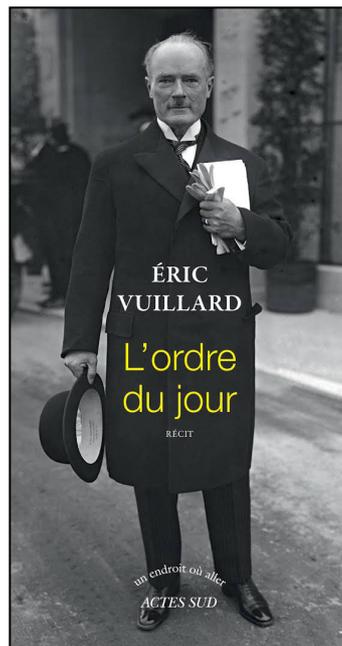
Je laisse à votre sagacité la lecture et l'analyse des autres éléments de ce complexe et infiniment douloureux poème. Je me propose de poursuivre l'exercice en appliquant la méthode à d'autres poèmes d'auteurs juifs dans les prochains numéros de La Passerelle.

## LE COIN DE LECTEURS

### KATIA JOFFO (ÉDITRICE)

S'il y a bien un livre que vous devriez lire, c'est le dernier Prix Goncourt, signé Eric Vuillard.

La récompense attribuée à « L'Ordre du jour » célèbre aussi un mode d'écriture aussi singulier que fécond.



Les jurés du Prix Goncourt ont récompensé cette année Eric Vuillard pour *L'Ordre du jour* (Actes Sud). Ils ont ainsi salué un excellent livre d'un excellent écrivain – phrase qu'on n'aurait pas écrit chaque année. Il faut lire le neuvième ouvrage de cet auteur, bref, terrible, et parfois d'une terrible drôlerie. Vuillard y raconte par le menu deux épisodes importants de la montée en puissance du nazisme, la réunion qui acte le soutien des grands patrons allemands à Hitler, et la triomphale et ridicule entrée de l'armée du Reich en Autriche.

Les rapports entre le pouvoir politique et les grandes puissances économiques, l'inclination de l'Autriche pour un pouvoir autoritaire, les manipulations du show politique et le ridicule des plus grands dirigeants : autant de thèmes (parmi d'autres) qui sont loin de ne concerner que les années 30 en Europe.

Mais *L'Ordre du jour* n'est pas seulement un très bon livre, incisif et vibrant, et aux échos très actuels. Il est le dernier exemple d'une certaine idée de l'écriture, qu'incarne Eric Vuillard avec tous ses livres.

### Suite...

Olivier Guez est l'auteur, entre autres, de L'Impossible retour, une histoire des juifs en Allemagne depuis 1945 (Flammarion), Eloge de l'esquive (Grasset) et Les Révolutions de Jacques Koskas (Belfond). Il a reçu en 2016 le prix allemand du meilleur scénario pour le film Fritz Bauer, un héros allemand.

### La Disparition de Josef Mengele

1949 : Josef Mengele arrive en Argentine.

Caché derrière divers pseudonymes, l'ancien médecin tortionnaire à Auschwitz croit pouvoir s'inventer une nouvelle vie à Buenos Aires. L'Argentine de Perón est bienveillante, le monde entier veut oublier les crimes nazis. Mais la traque reprend et le médecin SS doit s'enfuir au Paraguay puis au Brésil. Son errance de planque en planque, déguisé et rongé par l'angoisse, ne connaîtra plus de répit... jusqu'à sa mort mystérieuse sur une plage en 1979.

Comment le médecin SS a-t-il pu passer entre les mailles du filet, trente ans durant ?

La Disparition de Josef Mengele est une plongée inouïe au cœur des ténèbres. Anciens nazis, agents du Mossad, femmes cupides et dictateurs d'opérette évoluent dans un monde corrompu par le fanatisme, la realpolitik, l'argent et l'ambition. Voici l'odyssée dantesque de Josef Mengele en Amérique du Sud. Le roman-vrai de sa cavale après-guerre.



## HALAKHA AU PRÉSENT

**Question** : J'ai participé récemment à une réception de mariage où le repas était strictement cachère. J'ai été cependant très étonné de voir que le premier plat de poissons était servi sous la forme d'une crevette. Est-ce permis selon notre tradition ? (Vigdor Kavalier, Pittsburgh, PA)

**Réponse** : Le schéma habituel de notre tradition a été d'éloigner les aliments non cachères de notre peuple. Des aliments qui sont cachères ne devraient pas ressembler à des aliments qui ne le sont pas à cause du principe de *marit ayin*, des actions permises mais qui peuvent être assimilés à des actions interdites par un observateur extérieur (TB Betsa 9a). De plus, le judaïsme rabbinique a construit des "haies" autour de la loi afin de s'assurer que l'on ne transgresse en aucun cas les lois de la cachèrouth. C'est le cas de l'interdiction des légumineuses pour les ashkénazes, lors de la fête de Pessah (Choulhan Aroukh Oraḥ Hayyim 453:1). Il serait donc mal vu et de mauvais goût de présenter des aliments de la forme d'une crevette ou par exemple d'un porc dans un dîner cachère. A strictement parlé, il ne serait pas interdit de consommer un tel aliment, mais cela serait de mauvais goût et contraire à l'esprit de notre tradition.

La vision libérale de la cachèrouth a changé pendant ces deux derniers siècles. Elle continue d'évoluer et aucune règle très précise n'a été établie pour la vie des Juifs libéraux d'Amérique du Nord. Bien que de nombreux Juifs libéraux n'observent pas strictement les lois alimentaires, ceux qui les observent, devraient respecter l'esprit aussi bien que la lettre de la loi.

Un responsum de Walter JACOB, président du Comité de Responsa et de la Conférence Centrale des Rabbins Américains, et rabbin libéral à Pittsburgh. Cette décision provient de "Questions and Reform Jewish Answers : New American Reform Responsa" (Yore Deah #82).

**Question** : Un couple qui ne pouvait trouver aucun document sur lequel leur nom figurait demanda à un rabbin de leur donner des prénoms hébraïques pour leur *ketouba*. Quelques années plus tard, les parents déménagèrent et découvrirent des documents avec les prénoms hébraïques utilisés au Talmud Torah, au moment de la Bar-mitzwa et de la confirmation. Quels noms hébraïques restent valables ? (Donald Pearlstein, Providence RI)

**Réponse** : Une importante littérature a été écrite sur le choix des prénoms. Parmi les ashkénazes, la pratique générale est de donner aux enfants le nom d'un ancêtre disparu, tandis que parmi les séfarades, les noms des morts ou des vivants sont utilisés. L'histoire du développement de la nomination dans la tradition juive est longue et complexe (Jacob Z. Lauterbach CCAR Annual 1932 Vol 42 pp. 316 ff. et W. Jacob (ed) American Reform responsa 59).

Lorsque la tradition ci-dessus mentionnée n'était pas suivie, les noms étaient alors choisis de différentes manières. certains les sélectionnaient au hasard ; d'autres en ouvrant un rouleau de la Torah et en utilisant le nom du premier personnage biblique qui apparaissait, en excluant les noms avant Abraham ( Joseph Trani responsa I 189).

Dans ce cas précis nous avons de nombreux noms. En les classant nous verrons que les noms donnés dans des documents datant de l'enfance ne sont apparus à nul endroit qui pouvait avoir une conséquence légale. les noms utilisés sur le certificat de mariage ont une valeur légale et devraient être utilisés dans le futur. Rien ne saurait empêcher que le couple incorpore les noms plus anciens en ajoutant une expression comme *hamekhouné* (connu sous le nom de ) qui indiquerait que les autres noms ont aussi été employés pour désigner ces personnes. De cette manière, les personnes honorées par les noms originels ne seront pas oubliées et le problème potentiel d'emploi de faux noms seront évités. Les noms multiples ne posent pas de problèmes. De nombreuses personnes possèdent plus d'un nom et de telles combinaisons sont très fréquentes.

Un responsum de Walter JACOB, président du Comité de responsa et de la Conférence Centrale des Rabbins Américains, et rabbin libéral à Pittsburgh. Cette décision provient de "Questions and Reform Jewish Answers : New American Reform Responsa" (Even Haézer # 228).